Etude de cas

Terril 115 de Libercourt

Arrondissement: Lens

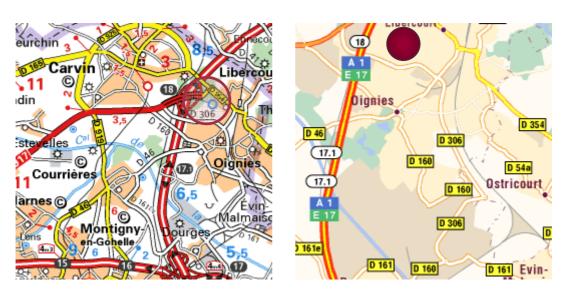
Commune: Libercourt

EPCI: Communauté d'Agglomération Hénin Carvin

Maîtrise d'ouvrage : EPF

Type opération: Volet régional—Mesure 3-2

Localisation du site



Le terril de Libercourt est situé aux abords de l'autoroute A1 et de la ligne de TGV Nord. Le bois d'Epinoy jouxte le terril au nord et à l'ouest. De l'autre côté du terril se trouvent des logements : les cités minières de la forêt, de la faisanderie et la cité 1940.



Éléments descriptifs

Les éléments de contexte

Une zone de préemption a été créée le 30 juin 1980 par arrêté préfectoral. Les zones humides sont classées en forêts de protection depuis le 9 juillet 1984. Au-delà de son intérêt écologique, le terril renferme également de nombreux fossiles de fougères ou de poissons qui datent de l'époque carbonnière.

Le terril est encore aujourd'hui propriété de la commune de Libercourt mais la procédure d'achat par le Conseil Général du Pas de Calais est en cours.

Les caractéristiques du projet

Les caractéristiques du projet						
Phase	Origine du site	Projet de R.U.	Propriétaire du site	Gestionnaire du site		
2 phases	Industrie minière (terrils)	aucun	Conseil Général du Pas de Calais	Eden 62		

Les aspects financiers						
Montant des interventions	Financement FEDER	Financement Etat	Financement MO	Financement Région		
1 030 925 euros	2 294 euros (2%)	83 187 euros (8%)	-	945 444 euros (90%)		

Éléments descriptifs relatifs à la requalification

Maître d'œuvre : A. Depret, paysagiste.

Les travaux de réhabilitation étaient principalement consacrés au déboisement, au terrassement et au curage des zones humides. D'autre part, plus de 6 kilomètres de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été constitués. Près de 5 kilomètres de clôtures ont été installés et des observatoires ont été créés.

Le chemin est accessible directement de la cité de la Forêt et continue jusqu'en haut du terril.



Le déroulement du projet

Pendant la période de travaux, en 2005, le chantier a été suivi par les différents partenaires dans le cadre de réunions hebdomadaires en lien avec la commune, l'EPF et Eden 62.

La seconde phase d'entretien s'est déroulée suite à des éboulements causés par un orage du fait de l'instabilité des éléments fins. La seconde phase d'entretien a permis de consolider le terril mais il reste fragile puisque des ravines se creusent sous l'effet des pluies.



Regards croisés des acteurs sur le projet

Le bilan de l'opération

Les points forts du projet

Le projet de réhabilitation du terril de Libercourt a bénéficié d'un partenariat efficace avec la mobilisation des communes.

Les points de vigilance du projet

Le terril de Libercourt souffre de contre usages et de dégradations régulières :

- Les installations visant à réguler l'accès du site au public sont volontairement vandalisées,
- Les sols sont fragilisés par le passage d'engins motorisés normalement interdits,
- L'implantation d'animaux est rendue difficile du fait de la dégradation des enclos et des attaques sur les bêtes.

Ces contre usages peuvent s'expliquer par une mauvaise appropriation de la réglementation des flux par les riverains qui trouvent sur le terril un espace favorable pour des activités telles que le Quad qui ne sont pourtant pas adaptées au site. Cela entraîne des difficultés quotidiennes dans la gestion des espaces.

La pertinence du projet

Le site abrite de nombreuses espèces végétales (175 taxons) et animales (papillons, libellules, amphibiens, oiseaux et mamifères).

La vocation et la gestion du site

La gestion est confiée au syndicat mixte EDEN 62, outil technique du Conseil Général du Pas de Calais en lien avec les communes de Libercourt et de Oignies.

Le terril de Libercourt a fait l'objet d'un mode de gestion expérimental avec l'implantation de moutons et de vaches highland dans les enclos aménagés à cet effet dans le cadre de la réhabilitation. L'essai concernant les moutons n'a pas pu être mené à terme puisque des attaques ont été constatées envers les animaux néanmoins les vaches sont toujours présentes (sur la prairie en contre bas du terril pour l'instant, elles seront bientôt installées sur les hauteurs du terril).

Les effets pour le territoire

Le terril de Libercourt fait partie de la ceinture verte de l'agglomération d'Hénin Carvin qui comprend également le bois de l'Emolière, le bois du Hautois, la tour d'Horloge, la fôret de Phalempin et le bois de l'Offlarde. Les expérimentations menées en terme de gestion des espaces naturels ont pour objectifs, à terme, de constituer un savoir-faire en terme de gestion et ainsi améliorer la qualité des espaces naturels du territoire.

La diversité des milieux du site (bois, prairie, roselières...) en fait un support intéressant pour mener des activités de découverte de la nature auprès d'un public diversifié (scolaire, centres de loisirs, personnes âgées, familles...).

La proximité du site avec les cités d'habitation offre aux habitants de la commune de Libercourt un espace vert ouvert et aménagé pour la promenade. Le site est également facilement accessible pour les personnes venant de la métropole Lilloise.

Etat des lieux et perspectives

La situation actuelle du site

Aujourd'hui le site est composé :

- Du terril 115 qui comporte trois enclos et un sentier de promenade qui permet d'accéder au sommet et offre un panorama à 360°,
- D'un étang et d'une mare reliés ensemble et entourés par une roselière naturelle,
- D'une prairie humide qui comporte un quatrième enclos relié par un chemin aux enclos situés sur le terril de manière à faire circuler les animaux,
- Du bois d'Epinoy.



Les projets en cours et les perspectives

Le choix d'une gestion innovante et pérenne qui minimise l'intervention humaine reste l'axe privilégié, c'est pourquoi le projet de pâturage sur le site continue d'être mené même si il est également nécessaire d'intervenir pour effectuer les réparations et les surveillances rendues nécessaires par les contre usages repérés.

D'autre part, le sentier accessible aux personnes à mobilité réduite sera prochainement refait.



les sources

Monsieur Dvorecki, EPF

Monsieur Fatou, Eden 62

Consultation dossier de demande de subvention et base PRESAGE